

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 95 (1969)  
**Heft:** 18: 50e Comptoir Suisse, Lausanne, 13-28 septembre 1969

## **Sonstiges**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

lateur pour la détermination des écoulements non permanents : la vitesse de fonctionnement est telle qu'il sera possible de diminuer considérablement le pas de temps, jusqu'à obtenir une très bonne précision.

Cette perspective, jointe au fait que les méthodes traditionnelles peuvent apporter encore une contribution très importante à la résolution des problèmes d'infiltration, incitent à formuler le vœu que les techniques analogiques et hybrides soient mieux connues pour être plus souvent et mieux utilisées.

#### BIBLIOGRAPHIE

- [1] L. MALAVARD et G. RENARD : *La technique des analogies rhéologiques*. Techniques générales du laboratoire de physique, vol. II, ch. 12, CNRS, 1962.
- [2] P. HUARD DE LA MARRE : *Résolution de problèmes d'infiltrations à surface libre au moyen d'analogies électriques*. Publications scientifiques et techniques du Ministère de l'Air, n° 340, Paris, 1958.
- [3] E. D'OLIVEIRA E SOUSA : *O Enxugo das Terras por meio de Drenos*. Annales de l'Institut supérieur d'agronomie, vol. XVIII, Lisbonne, 1951.
- [4] G. LIEBMANN : *Solution of partial differential equations with a resistance network analogue*. Brit. Journ. Appl. Phys., 1, 1950.

- [5] HUARD DE LA MARRE : *Sur l'imposition des conditions aux limites dans les réseaux de conductances*. Premières Journées internationales de calcul analogique, Bruxelles, 1955.
- [6] A. DAS GUPTA : *Contribution à l'étude des drains d'interception en milieu poreux*. Publications scientifiques et techniques du Ministère de l'Air, n° 438, Paris, 1967.
- [7] M. GUELTON et R. MAIGRE : *Le barrage de Serre-Ponçon*. V<sup>e</sup> Congrès international des Grands Barrages. Supplément à la Revue travaux, n° 247, 1955.
- [8] L. MALAVARD et G. RENARD : *Principe d'un calculateur à réseaux d'impédances*. Note aux Comptes rendus de l'Académie des Sciences, tome 265, Série A, août 1967, n° 6.
- [9] G. RENARD et J. QUINIO : *Réalisation et essai d'un calculateur hybride à réseau résistif*. Note aux Comptes rendus de l'Académie des Sciences, tome 265, Série A, août 1967, n° 9.
- [10] L. MALAVARD et G. RENARD : *Un calculateur hybride à réseaux d'impédances pour la résolution d'équations aux dérivées partielles*. V<sup>es</sup> Journées internationales de calcul analogique, Lausanne, septembre 1967.

Adresse de l'auteur :

G. Renard, Dr ing., Centre de calcul analogique, 29, avenue de la Division-Leclerc, 92 Châtillon-sous-Bagneux (Hauts-de-Seine)

## DIVERS

### Enquête sur l'activité de la branche du bâtiment en 1968 et les constructions projetées pour 1969 (résultats provisoires <sup>1</sup>)

Exécutée avec le concours des cantons, des communes et des services fédéraux compétents, l'enquête du délégué aux possibilités de travail sur l'activité de la branche du bâtiment en 1968 et les constructions projetées pour 1969 a donné les résultats provisoires que voici :

Les constructions réalisées en 1968 ont presque totalisé 12,6 milliards de francs, soit 550 millions ou 4,6 % de plus qu'en 1967, année où le taux de progression n'avait atteint que 1,1 %. Etant donné qu'en 1968, le coût de la construction n'a pas ou que très peu augmenté, le volume des constructions en termes réels s'est accru approximativement dans la même proportion que leur valeur. Quant à l'indice de l'emploi dans la branche du bâtiment, il a baissé de quelque 3 % par rapport à 1967 ; il en résulte que la productivité du travail s'est notablement améliorée.

Les projets de construction dont l'exécution est envisagée cette année représentent 15,4 milliards de francs, soit un accroissement de 1,8 milliard ou de 13 % au regard de 1968. Au cours des quatre dernières années, les constructions projetées avaient en revanche marqué une légère baisse ou étaient demeurées stationnaires. La forte reprise que l'on enregistre maintenant reflète le redressement conjoncturel noté dès le second semestre de 1968.

L'écart entre les constructions annoncées pour 1968 et les travaux exécutés cette même année s'est réduit à près de 1 milliard de francs. Il était deux fois plus élevé il y a quatre ans. Ce fléchissement est un indice évident de la détente et de la normalisation qui se sont produites depuis lors sur le marché des constructions.

<sup>1</sup> Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que les résultats définitifs viennent d'être publiés. (Réd.)

La considérable progression des constructions projetées donne cependant à penser que cette phase est arrivée à son terme. L'année en cours sera à nouveau placée sous le signe d'une sensible intensification de la construction. Le problème du financement ne sera vraisemblablement pas de nature à entraver cette évolution. La tension sur le marché du travail exercera toutefois un effet modérateur.

En considérant l'activité de la branche du bâtiment en 1968 selon les principaux adjudicateurs, il apparaît que la part des travaux publics à l'ensemble des constructions s'est encore accrue — quoique dans une faible mesure — pour s'inscrire à 37,9 %. Au demeurant, tant dans le secteur privé que public, les projets annoncés n'ont pas été entièrement réalisés. Les pouvoirs publics ont exécuté en 1968 des travaux pour 4,74 milliards de francs comparativement à 4,54 milliards l'année précédente. Comme en 1967, l'accroissement a été de 200 millions de francs ou de 4,4 %. Le taux de progression n'a donc plus dépassé de beaucoup celui de l'ensemble des constructions. La Confédération a participé à ce développement à raison de 7 %, la contribution des communes — le plus important adjudicateur public en chiffres absolus — s'établissant à 5 % et celle des cantons à 3 %. Proportionnellement, cette expansion s'est répartie à parts égales entre l'édification de bâtiments et le génie civil.

Portant sur 3,75 milliards de francs (7,51 milliards en 1967), les constructions privées ont, pour la première fois depuis 1964, accusé une augmentation ; elle a été de 240 millions de francs ou de 3,2 %. Elle est due essentiellement à la construction de logements qui a progressé de 150 millions de francs pour atteindre 4,4 milliards. Dans ce domaine, la plus-value de 3,5 % a été à peu près du même ordre de grandeur que celle du volume global des constructions. Quant aux constructions industrielles, elles se sont maintenues au même niveau qu'en 1966 (quelque 2,4 milliards de francs). Leur part au volume global — 19,3 % — a donc encore subi un léger recul.

TABLEAU 1

Constructions exécutées en 1967-1968 et projetées en 1967-1969 par catégories de travaux  
(en millions de francs)

Catégories de travaux	Constructions exécutées					Constructions projetées						
	1967		1968		si 1967 = 100	1967		1968		1969		si 1968 = 100
		%		%			%		%		%	
<i>Travaux publics</i> <sup>1</sup>												
Routes, ponts . . . . .	1 206,5	10,0	1 278,0	10,1	106	1 434,7	10,8	1 492,9	11,0	1 691,1	11,0	113
dont routes nationales . . . . .	(592,0)	(4,9)	(633,3)	(5,0)	107	(651,6)	(4,9)	(698,3)	(5,2)	(776,9)	(5,1)	111
Autres génie civil . . . . .	1 147,8	9,5	1 188,7	9,5	104	1 424,2	10,7	1 433,2	10,6	1 538,5	10,1	107
Génie civil . . . . .	2 655,3	22,0	2 791,4	22,1	105	3 151,0	23,7	3 236,1	23,9	3 568,1	23,3	110
Logements . . . . .	78,2	0,6	86,6	0,7	111	101,1	0,8	93,9	0,7	90,6	0,6	96
Autres bâtiments . . . . .	1 723,3	14,3	1 804,2	14,3	107	2 045,1	15,4	2 170,5	16,0	2 318,4	15,1	107
Bâtiments . . . . .	1 883,9	15,7	1 976,4	15,7	105	2 204,6	16,5	2 343,0	17,3	2 506,2	16,3	107
Travaux publics . . . . .	4 539,2	37,7	4 767,8	37,8	105	5 355,6	40,2	5 579,1	41,2	6 074,3	39,6	109
<i>Travaux privés</i> <sup>2</sup>												
Logements . . . . .	4 258,2	35,3	4 464,6	35,4	105	4 683,8	35,2	4 685,4	34,6	5 644,6	36,7	120
Constructions industrielles . . . . .	2 397,1	19,9	2 430,2	19,3	101	2 421,0	18,2	2 399,4	17,7	2 768,1	18,0	115
Usines d'électricité privées . . . . .	413,6	3,4	364,5	2,9	88	420,1	3,2	415,7	3,1	342,2	2,2	82
Chemins de fer privés . . . . .	48,3	0,4	55,9	0,4	116	55,1	0,4	64,3	0,5	74,2	0,5	115
Autres <sup>3</sup> . . . . .	395,9	3,3	520,7	4,2	132	385,3	2,8	407,3	2,9	464,6	3,1	114
Travaux privés . . . . .	7 513,1	62,3	7 835,9	62,2	104	7 965,3	59,8	7 972,1	58,8	9 293,7	60,5	117
Total . . . . .	12 052,3	100	12 603,7	100	104,6	13 320,9	100	13 551,2	100	15 368,0	100	113,4

<sup>1</sup> Travaux d'entretien compris.

<sup>2</sup> Sans les travaux d'entretien.

<sup>3</sup> Routes privées et canalisations, places de sport, garages et remises, hôpitaux et asiles privés, etc.

TABLEAU 2

Constructions exécutées en 1967-1968 et projetées en 1967-1969 selon le maître de l'ouvrage  
(en millions de francs)

Adjudicataire	Constructions exécutées					Constructions projetées						
	1967		1968		si 1967 = 100	1967		1968		1969		si 1968 = 100
		%		%			%		%		%	
<i>Travaux publics</i> <sup>1</sup>												
OFF . . . . .	213,7	1,8	199,2	1,6	93	217,2	1,6	214,5	1,6	214,7	1,4	100
PTT . . . . .	165,0	1,4	185,8	1,5	113	188,3	1,4	196,7	1,5	214,8	1,4	109
Département militaire . . . . .	128,4	1,0	142,9	1,1	111	130,9	1,0	153,1	1,1	179,2	1,2	117
Autres services . . . . .	95,7	0,8	114,9	0,9	120	93,7	0,7	120,2	0,9	134,5	0,9	112
Confédération . . . . .	602,8	5,0	642,8	5,1	107	630,1	4,7	684,5	5,1	743,2	4,8	109
Cantons <sup>2</sup> . . . . .	1 376,3	11,4	1 416,5	11,2	103	1 545,1	11,6	1 594,6	11,8	1 831,2	11,9	115
Communes . . . . .	2 560,1	21,3	2 708,8	21,5	106	3 180,4	23,9	3 300,0	24,3	3 499,9	22,8	105
Total travaux publics . . . . .	4 539,2	37,8	4 767,2	37,8	105	5 355,6	40,2	5 579,1	41,2	6 074,3	39,6	109
<i>Travaux privés</i> <sup>3</sup>												
Chemins de fer privés . . . . .	48,3	0,4	55,9	0,4	116	55,1	0,4	64,3	0,5	74,2	0,5	115
Usines d'électricité privées . . . . .	413,6	3,4	364,5	2,9	88	420,1	3,2	415,7	3,1	342,2	2,2	82
<i>Autres privés</i>												
Logements . . . . .	4 258,2	35,3	4 464,6	35,4	105	4 683,8	35,2	4 685,4	34,6	5 644,6	36,7	120
Constructions industrielles . . . . .	2 397,1	19,9	2 430,2	19,3	101	2 421,0	18,2	2 399,4	17,7	2 768,1	18,0	115
Autres . . . . .	395,9	3,3	520,7	4,2	132	385,3	2,8	407,3	2,9	464,6	3,1	114
Total travaux privés . . . . .	7 513,1	62,3	7 835,9	62,2	104	7 965,3	59,8	7 972,1	58,8	9 293,7	60,5	117
Total général . . . . .	12 052,3	100	12 603,7	100	104,6	13 320,9	100	13 551,2	100	15 368,0	100	113,4

<sup>1</sup> Travaux d'entretien compris.

<sup>2</sup> Y compris les routes nationales.

<sup>3</sup> Sans les travaux d'entretien.

TABLEAU 3 — Constructions exécutées en 1967 et 1968 dans les cantons (en millions de francs)

Cantons	Travaux publics <sup>1</sup>						Travaux privés <sup>2</sup>						Total général			
	Logements		Constr. industrielles		Autres <sup>3</sup>		Logements		Constr. industrielles		Autres <sup>3</sup>		Total		Total général	
	1967	1968	%	1967	1968	%	1967	1968	%	1967	1968	%	1967	1968	%	
Zurich	828,9	890,6	107	737,9	872,4	118	458,2	496,1	108	77,7	87,0	112	1 273,8	1 455,5	114	
Berne	552,5	630,8	112	665,2	649,4	95	348,9	323,4	93	121,4	216,7	179	1 135,5	1 190,1	105	
Lucerne	170,9	197,0	115	161,2	172,1	107	88,0	94,7	108	24,3	21,3	88	273,5	288,1	105	
Uri	58,6	60,6	103	53,2	53,3	100	4,5	6,1	133	4,0	3,2	80	18,9	19,9	105	
Schwyz	73,6	56,9	77	53,2	53,3	100	36,7	24,2	66	6,8	6,9	101	96,7	84,4	87	
Obwald	25,2	24,0	95	23,1	22,3	97	7,7	8,0	104	4,3	3,4	79	35,1	33,7	96	
Nidwald	28,2	20,7	73	14,1	21,2	150	7,6	6,3	83	3,6	3,0	83	25,2	30,5	121	
Glaris	25,4	21,6	85	16,4	15,0	91	12,9	17,1	133	7,9	3,7	47	37,2	35,8	96	
Zoug	31,6	43,8	139	65,0	46,7	72	20,0	24,5	123	8,1	5,2	64	93,1	76,4	82	
Fribourg	117,5	125,2	107	85,8	102,3	103	49,8	66,1	133	10,2	8,0	78	145,8	179,4	123	
Soleure	167,0	142,6	85	129,3	143,9	111	98,6	95,1	96	22,9	26,2	114	250,8	265,2	106	
Bâle-Ville	158,5	153,4	100	132,1	148,4	112	177,0	174,7	99	39,0	43,9	113	348,1	367,0	105	
Bâle-Campagne	159,9	194,9	122	219,8	229,1	104	80,9	86,3	107	42,3	35,2	83	343,0	350,6	102	
Schaffhouse	50,2	49,5	99	42,7	35,9	84	33,1	36,6	111	1,9	1,3	87	77,3	73,8	95	
Appenzell Rh. E.	26,4	20,0	76	18,9	21,5	114	9,7	8,8	90	3,8	2,7	71	32,4	33,0	102	
Appenzell Rh. L.	5,6	5,3	89	2,0	3,7	175	4,1	3,1	75	1,0	0,8	80	7,2	7,3	101	
Saint-Gall	259,7	275,4	106	258,9	265,2	102	171,4	168,1	98	30,6	31,7	104	460,9	465,0	101	
Grisons	247,4	222,7	90	157,1	168,3	107	84,1	78,9	94	162,3	178,0	110	403,5	425,2	105	
Argovie	304,9	319,9	105	249,4	247,5	99	203,2	209,9	103	44,4	44,3	100	497,0	501,7	101	
Thurgovie	130,3	126,6	97	81,1	86,1	106	89,2	74,6	84	13,0	5,9	45	183,3	166,8	91	
Tessin	216,5	208,7	89	197,9	200,3	101	44,5	56,1	126	67,6	43,2	64	310,0	293,6	97	
Vaud	347,7	421,3	121	342,7	328,0	94	138,6	155,8	112	85,3	78,2	92	566,6	563,2	99	
Valais	151,1	158,5	105	169,7	218,3	119	64,9	66,1	102	54,1	55,1	102	288,7	342,2	118	
Neuchâtel	88,0	109,4	124	103,9	102,1	98	32,1	26,0	81	11,5	15,0	130	147,5	143,6	97	
Genève	272,0	234,7	86	320,4	300,9	94	131,4	133,9	94	10,2	12,8	125	462,0	437,6	95	
Non attribuable	46,6	54,2	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
Total	4 539,2	4 767,8	105	4 258,2	4 464,6	104	2 397,1	2 430,2	101,4	867,7	932,7	109	7 513,0	7 835,8	104,3	
													12 052,3	12 603,7	104,6	

<sup>1</sup> Travaux d'entretien compris.

<sup>2</sup> Sans les travaux d'entretien.

<sup>3</sup> Y compris les usines d'électricité et les chemins de fer privés.

La régression des constructions hydro-électriques s'est poursuivie.

Les chiffres relatifs aux constructions projetées pour 1969 révèlent qu'il faut s'attendre à une élévation de la part afférente aux constructions privées. Sur les 15,25 milliards de francs auxquels est estimé l'ensemble des constructions envisagées, 6,04 milliards ou 39,6 % (au regard de 41,2 % en 1968) se rapportent à celles des pouvoirs publics et 9,21 milliards à celles des adjudicateurs privés. Les projets de travaux publics marquent une augmentation de 460 millions de francs ou de 8 % (comparativement à 4 % en 1968). Le taux de croissance le plus élevé est annoncé par les cantons (15 %) ; la Confédération est au second rang (9 %) et les communes occupent le troisième. Parmi les différentes catégories de travaux, la construction de routes en particulier marque une forte progression (11 %).

Pour ce qui est des projets du secteur privé, un net revirement se dessine. Leur accroissement s'établit à pas moins de 1240 millions de francs ou à 16 %, alors qu'ils étaient stationnaires ou même en légère baisse ces quatre dernières années. Tant la construction de logements que les constructions industrielles participent respectivement à raison de 19 % (900 millions de francs) et de 15 % (350 millions de francs) à ce développement qui rappelle celui que l'on avait enregistré au début des années soixante. A en juger d'après les autorisations de construire et les crédits de construction accordés, les perspectives en matière de production de logements sont très favorables cette année. Reste à savoir dans quelle mesure les projets annoncés pourront être effectivement réalisés ; l'évolution du marché du travail et les rendements escomptés seront déterminants à cet égard. Après une période de fléchissement ou de stagnation qui s'est étendue sur cinq ans, les projets de construction de fabriques sont aussi en forte reprise. La propension à investir devrait donc s'intensifier sensiblement dans ce secteur.

Pour obtenir quelques indications sur les tendances qui caractériseront à un peu plus long terme le marché des constructions, nous avons procédé derechef à une enquête auprès de tous les bureaux d'ingénieurs civils et d'architectes affiliés à la SIA ; ils sont le mieux à même de se faire une idée sur l'activité future de la branche du bâtiment. Nous les avons priés d'apprécier, sur la base des commandes qui leur ont été passées et auxquelles ils peuvent encore s'attendre, le volume présumé des constructions pour 1970. De nombreuses réponses nous sont parvenues ; leur dépouillement a révélé que ces milieux s'attendent à une nouvelle et forte expansion de la construction. A leurs yeux, le

TABLEAU 4 — Constructions projetées en 1968 et 1969 dans les cantons (en millions de francs)

Cantons	Travaux publics <sup>1</sup>						Logements						Constr. Industrielles						Autres <sup>3</sup>						Total						Total général			
	1968		1969		%		1968		1969		%		1968		1969		%		1968		1969		%		1968		1969		%					
Zurich . . . . .	1 064,6	1 123,9	106	908,8	1 094,3	120	443,4	558,8	126	89,8	86,2	96	1 442,0	1 739,3	121	2 506,6	2 863,2	114																
Berne . . . . .	685,3	771,7	113	631,0	756,4	120	303,7	338,2	111	137,5	176,5	128	1 072,2	1 272,6	119	1 758,1	2 044,4	116																
Lucerne . . . . .	237,9	268,9	113	159,0	193,3	122	108,7	115,7	107	17,9	22,3	125	285,6	331,2	116	523,5	600,2	115																
Uri . . . . .	59,6	87,3	146	8,9	11,2	126	4,6	4,5	99	3,2	3,5	109	16,7	19,2	115	76,3	106,5	140																
Schwyz . . . . .	70,8	86,6	122	39,7	50,3	127	19,2	18,4	96	8,6	8,4	98	67,5	77,1	114	138,3	163,7	118																
Obwald . . . . .	37,2	23,2	85	19,6	29,1	133	6,5	5,6	86	2,0	3,7	185	28,1	35,4	126	55,3	58,6	106																
Nidwald . . . . .	22,9	27,9	124	17,9	17,5	98	6,9	9,5	136	4,1	2,8	68	39,0	39,9	103	51,5	50,7	112																
Glarus . . . . .	28,1	26,5	94	16,7	17,1	102	14,2	13,1	85	3,2	4,7	147	34,0	33,9	99	62,2	67,4	97																
Zoug . . . . .	41,2	51,2	124	44,7	33,5	167	20,1	44,7	167	6,4	11,4	178	71,2	106,0	149	112,4	157,2	140																
Fribourg . . . . .	172,0	170,7	99	92,5	123,1	133	57,7	58,3	101	13,2	18,7	142	163,4	200,9	123	335,4	371,0	111																
Soleure . . . . .	198,1	210,5	106	165,7	171,1	103	110,9	125,0	113	31,9	30,6	96	308,5	326,8	106	506,6	537,3	106																
Bâle-Ville . . . . .	166,8	175,0	109	176,2	240,5	136	176,5	213,4	121	47,7	41,7	87	400,4	495,6	124	567,2	670,6	118																
Bâle-Campagne . . . . .	238,8	260,0	109	294,0	361,5	123	92,4	113,2	123	32,3	31,4	97	418,7	506,1	121	657,5	766,1	117																
Schaffhouse . . . . .	56,8	50,1	88	44,4	47,9	108	29,4	36,9	126	2,6	2,5	96	76,4	87,3	114	133,2	137,4	103																
Schaffhouse . . . . .	22,1	26,6	120	22,6	17,0	120	5,8	15,9	272	2,7	5,2	193	31,1	59,6	192	53,1	86,2	103																
Appenzell Rh. E. . . . .	5,7	5,3	88	9,3	4,1	227	2,9	1,9	68	0,7	0,4	57	5,9	7,5	125	11,6	12,5	108																
Appenzell Rh. I. . . . .	310,7	339,7	109	292,0	291,7	116	150,9	181,6	120	25,5	26,8	105	428,4	500,0	117	739,1	839,8	114																
Grisons . . . . .	299,5	309,9	103	151,7	188,8	125	80,4	82,6	103	181,0	181,0	95	423,0	452,5	107	722,5	762,4	106																
Argovie . . . . .	324,2	352,2	101	274,0	375,3	137	241,3	253,7	105	50,7	50,7	126	555,5	679,7	122	907,7	1 034,9	114																
Thurgovie . . . . .	194,8	198,5	102	84,1	112,8	134	62,6	82,1	131	17,8	17,8	33	164,5	201,2	122	319,3	359,6	113																
Tessin . . . . .	299,0	304,4	118	191,1	225,1	118	60,6	57,0	91	53,4	22,0	41	305,1	304,1	99	564,1	608,6	108																
Vaud . . . . .	471,4	546,3	116	405,3	451,9	112	146,8	172,3	117	66,8	55,3	83	618,9	680,4	110	1 090,3	1 226,8	113																
Valais . . . . .	191,9	212,1	111	203,2	227,4	117	85,7	91,5	107	70,5	58,7	83	359,4	388,5	108	551,3	600,7	109																
Neuchâtel . . . . .	117,1	130,9	112	134,8	135,9	101	28,0	45,6	163	8,9	11,9	134	171,7	193,8	113	288,8	324,8	112																
Genève . . . . .	261,3	280,0	107	345,2	410,7	119	140,1	140,4	100	9,5	14,0	147	494,8	565,1	114	756,1	845,2	112																
Non attribuable . . . . .	63,1	72,6	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—																
Total . . . . .	5 579,1	6 074,2	108,9	4 685,4	5 644,6	120	2 339,4	2 768,1	115,4	887,3	876,2	99	7 872,1	9 293,7	116,6	13 551,2	15 368,0	113,4																

<sup>1</sup> Travaux d'entretien compris. <sup>2</sup> Sans les travaux d'entretien. <sup>3</sup> Y compris les usines d'électricité et les chemins de fer privés.

secteur du bâtiment proprement dit offrirait de meilleures perspectives d'emploi que le génie civil. On peut en déduire que les constructions privées continueront à suivre une courbe ascendante. Toutefois, la valeur de ces investigations ne saurait être surestimée, étant donné que les réponses reçues reposent naturellement en partie sur des estimations sommaires et que l'ampleur des commandes peut se modifier assez rapidement selon l'évolution conjoncturelle. Il n'en demeure pas moins que ces pronostics permettent de dégager certaines tendances à moyen terme. (*Communication du délégué aux possibilités de travail.*)

MEMANN.

Rédaction : F. VERMEILLE, ingénieur

**DOCUMENTATION GÉNÉRALE**  
(Voir page 13 des annonces)  
**DOCUMENTATION DU BATIMENT**  
(Voir pages 8 et 18 des annonces)  
**SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT**  
(Voir page 16 des annonces)

**INFORMATIONS DIVERSES**

**50<sup>e</sup> Comptoir suisse de Lausanne**  
**13-28 septembre 1969**

**Feldmann & Cie, Lyss**

L'escalier mobile FELMA — une aide précieuse pour la ménagère. Combien de fois ne renonce-t-on pas à monter au grenier pour y entreposer des objets parce qu'il faut traîner une échelle lourde et encombrante de la cave à l'étage supérieur, corvée pénible et dangereuse.

Avec l'escalier mobile FELMA, l'accès au grenier devient aisé et agréable. Un simple geste... et l'escalier escamoteur descend du grenier comme par enchantement pour y remonter après usage.

L'escalier mobile FELMA, exposé au Stand 54, beaucoup moins coûteux qu'un escalier fixe, peut être installé dans la plupart des constructions existantes.

La maison FELDMANN + CO, LYSS, se fera un plaisir de vous conseiller.

**Nouvelle halle de fabrication de SCOBALIT SA**

(Voir photographie page couverture)

Comme on s'en souvient, une partie de l'usine de SCOBALIT S.A., à Nürensdorf, a été détruite par un incendie survenu le 1<sup>er</sup> mars 1969. L'illustration en page de couverture représente la halle de fabrication reconstruite « plus belle qu'avant ».

Cette halle, dite Halle II, est réservée à la fabrication en série de panneaux alvéolés et de pièces en forme, telles que les portes pour wagons frigorifiques Interfrigo, que l'on voit au premier plan.

Les plaques ondulées, translucides, coupoles, containers, sheds, etc., ainsi que les « coupoles filantes » récemment mises sur le marché, sont moulés dans d'autres halles semblables.

Tous ces produits sont fabriqués à partir de résine polyester renforcée à la fibre de verre. Le matériau qui en résulte — plus résistant que l'acier et plus léger que l'aluminium — insensible à la corrosion et translucide, par surcroît, est connu sous différents noms : plastiques armés, polyester, fibreglas..., ainsi que de nombreux sigles, abréviations de termes anglais ou allemands, dont les plus répandus sont :

- FRP = Fibreglas Reinforced Plastics
- GFK = Glasfaser-Kunststoff
- GUP = Glasfaser-Üngesätigter-Polyester

La meilleure désignation proposée jusqu'ici pour ce nouveau matériau semble être VETROPLASTIC.

La fibre de verre textile, sous toutes ses formes, pour le renforcement des plastiques et autres usages, est fournie en Suisse par Fibres de Verre S.A., Lausanne.